

Plénière du Conseil de quartier Mouton-Duvernét du mardi 4 février à 19H30 à l'école 46 rue Boulard

Sujets à traiter

- **Budget du Conseil de quartier** (C.f. page 2)
- **Avancement du projet place Jacques Demy** (C.f. page 3)
- **Activité de la Commission du handicap**
 - Un quartier pour les aveugles et malvoyants (C.f. page 6)
 - Renouvellement du don du Conseil de quartier
- **Prochaine semaine du développement durable :**
Présentation par la Commission Climat
- **Activité de la Commission propreté**
- **Projet d'extension du square Aspirant Dunant** (C.f. page 8)
- **Renouvellement du vœu de sécurisation de la traversée entre les squares**(C.f. page 9)
- **Projet de modernisation de la piscine Aspirant Dunant** (C.f. page 10)
- **Cabanes à livres** (C.f. page 12)
- **Aménagement de l'avenue René Coty** (C.f. page 14)
- **Bagagerie pour les sans-abris** (C.f. page 17)
- **Sauvons La Rochefoucauld** (C.f. page 20)
- **Projet de construction d'un immeuble 23 rue Dumoncel** (C.f. page 23)
- **Suppression de l'arrêt du Bus 38 « Denfert-Daguerre » dans le sens Nord-Sud** (C.f. page 23)
- **Lieu de stockage de livres pour « Libérez les livres »** (C.f. page 23)
- **Questions Diverses**
- **Calendrier des prochaines réunions**

1. LE BUDGET DU CDQ

CDQ BUDGET DE FONCTIONNEMENT CQ MOUTON	BUDGET PRIMITIF	REPORT	CREDITS OUVERTS	DEPENSES	SOLDE
2019	3 306,00	2 442,19	5 748,19	1 212,84	4 535,35
2020	3 306,00	4 535,35	7 841,35	1 000,00 *	6 841,35

Dépenses de fonctionnement 2019 :

766,93 (part par CQ pour le réveillon solidaire du 31/12/2018, comptabilisées sur l'exercice budgétaire 2019)

165,11 (part par CQ pour financer l'achat de stock de boissons et biscuits utilisés lors des pots conviviaux de fin de plénières)

102 (commande de 2 000 étiquettes circul'livre pour Libérez les livres.

178,80 (commande de 10 gilets floqués « commission propreté / CDQ »)

* réveillon solidaire du 31/12/2019 (part par CDQ : environ 1 000 €)

BUDGET D'INVESTISSEMENT CDQ MOUTON-DUVERNET						
ANNEE	BUDGET PRIMITIF	REPORT	CREDITS OUVERTS	DEPENSES EFFECTIVES	DEPENSES A VENIR VOTEES PAR LE PRECEDENT CDQ	SOLDE
2019	8 264,00	54 058,70	62 322,70	18 033,80 *		44 288,90
2020	8 264,00	44 288,90	52 552,90	0	29 335,00 **	23 217,90

*

2 000 € (jardinière angle Commandeur/Montbrun. Fait)
 4 512 € (2 armoires compost). Fait
 1 999 € (étude architecte bagagerie). Fait
 9 419,89 € (aménagement de la bande de terre avenue du Maine). Fait
 102,91 € (part par CQ pour le renouvellement de la sono. Fait.

**

3 085 € (installation de 6 bancs En cours.
 6 250 € (2ème partie de la végétalisation rue Daguerre). En cours.
 20 000 € (fresque Place Jacques Demy). En cours.

Nota : certains montants engagés peuvent différer des devis reçus précédemment.

2. PLACE JACQUES DEMY

Rappel de la « fiche projet » pour offre au budget participatif 2018 rédigé par Anne Du Boucher le 3 février 2017

Thème du projet : cadre de vie

Déposé par : Conseil de quartier Mouton-Duvernet – Paris 14^{ème}

Projet concerne : un arrondissement - 14^{ème}

Précisément : la place Jacques Demy (Mouton-Duvernet) et ses abords

Titre du projet : **Des couleurs pour la place Jacques Demy !**

Description

La place Jacques Demy est très passante du fait de sa situation géographique - proximité des écoles, de la piscine, des squares, de la mairie, du marché bi-hebdomadaire, ... Elle sert aussi d'aire de jeu pour les enfants et de rencontres pour les habitants du quartier.

Ce projet vise, en apportant de la lumière et de la couleur, à renforcer son identité et à développer la convivialité.

Proposition :

- **Améliorer l'éclairage** (à la tombée de la nuit, la place est plongée dans la semi-obscurité) avec des LED de couleur sur les lampadaires existants (*cf. photo Paris 19^{ème}*);
- **Créer une fresque**, en lien avec l'œuvre de Jacques Demy, sur le mur de l'école Boulard (*cf. photo*), après appel à projet auprès d'artistes.
- **Installer 1 banc supplémentaire**, de **grands pots** colorés pour arbustes, **un panneau numérique** pour diffuser des informations sur les activités du quartier (*culturelles, sportives, solidaires, ...*)
- **Repeindre la grille** du square Aspirant Dunant **en bleu** (*cf. photo parc Montsouris*);
- et à titre exceptionnel, en hommage à Jacques Demy, peindre de couleurs vives le « mobilier » urbain - bornes électriques, pieds de lampadaire, ... et bancs (*cf. photo potelets*).

Projet proposé au vote du 7 au 23 septembre 2018

Le projet proposé aux votes

La place Jacques Demy est très passante du fait de sa situation géographique - proximité des écoles, piscine, squares, mairie, marché bi-hebdomadaire. Elle sert aussi d'aire de jeu pour les enfants et de lieu de rencontre pour les habitants du quartier.

Ce projet vise, en apportant de la lumière et de la couleur, à renforcer son identité et à développer la convivialité.

Le projet consiste à améliorer l'éclairage par des LED de couleurs et à créer une fresque artistique sur le mur de l'école Boulard et sur le mobilier urbain.

Origine : Anne du Boucher et le Conseil de quartier <https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=E&idee=1988>

Budget : 70 000 euros https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?document_id=6041&portlet_id=158

Le projet n'a pas été voté en 2018. Il a été repropoé au budget participatif 2019

Ce projet repropoé dans le cadre du budget participatif 2019 a reçu un avis favorable des services de la Mairie assorti d'un budget prévisionnel de 150 000 euros.

CR réunion du Conseil de quartier du 27 juin 2019

Rappel: le CDQ/MD a réservé 20 000 € sur son budget investissements 2018 pour réaliser une partie du projet global. La Commission propose de lancer notamment la fresque sur le mur de l'école Boulard (côté rue Mouton-Duvernet) d'ici la fin d'année.

Un RDV a été demandé au Directeur de l'école pour envisager avec les enseignants une participation des élèves en amont et/ou lors de la réalisation de la fresque.

Calendrier de travail (prévisionnel)

- d'ici à fin août: Rédaction de l'appel d'offre avec l'appui des services de la mairie et de son prestataire dédié - GFR- pour ce type d'intervention
- septembre : Publication de l'appel d'offre -Information et échanges avec les habitants sur le stand du CQMD lors du forum des associations –
-Réunion avec le directeur de l'école Boulard et les enseignants –
- octobre: choix du street artist par un jury ad hoc
- novembre/décembre: réalisation de la fresque ...

Etat des lieux / avancement du projet

Anne du Boucher poursuit en mentionnant que la demande de RDV auprès du directeur de l'école Boulard en vue de faire participer les élèves au projet n'a pas abouti. La commission souhaite rencontrer GFR en vue de sélectionner un éventail de street artists afin de lancer la fresque sur le mur de l'école Boulard avec les 20 000 euros provisionnés par le CDQ Mouton-Duvernet. Le calendrier présenté est prévisionnel et est peut-être ambitieux si des appels d'offres sont à conduire.

Didier Antonelli intervient en mentionnant : • que GFR est désigné pour gérer toutes les fresques du XIVème arrondissement, • qu'il n'y aura pas de publication ou d'appel d'offres, • que GFR met en contact tous les intervenants qui veulent réaliser des fresques et que GFR joue un rôle d'intermédiaire entre le CDQ, la Maire et les artistes.

Didier Antonelli poursuit en disant que la commission va rencontrer GFR qui a sélectionné 3 artistes plus branchés cinéma. Le choix sera donné à la commission. Si le projet est voté au budget participatif 2019, on aura alors un budget global de 150 000 + 20 000 soit 170 000€. Si le projet n'est pas voté au budget participatif 2019, on aura alors un budget global de 20 000€ mais la fresque sera faite. Enfin, Didier Antonelli mentionne que le budget du CDQ n'a pas nécessairement besoin d'être dépensé avant la fin de l'année 2019.

A la commission plénière du 10 octobre des projets de fresque ont été présentés. Aucun n'a été approuvé par la majorité des participants.

Résultats des travaux de la commission « Place Jacques Demy » de Décembre

1) Idées directrices

Les membres de la commission ont statué sur les points de repère suivants à communiquer au prestataire GFR :

- Privilégier un panel d'artistes du 14ème arrondissement,
- Reprendre toute la filmographie de Jacques DEMY dans la réalisation de la fresque ,
- Utiliser des couleurs non agressives visuellement car l'environnement ne s'y prête pas.

2) Suggestions de fresques proposées par la commission

	Suggestion N°1	Suggestion N°2	Suggestion N°3
Mur d'angle	Une couleur douce de couchant faite en dégradé sur l'ensemble du mur. En premier plan un fauteuil de réalisateur vide avec l'inscription Jacques Demy sur le dossier puis, en second plan un homme de dos marchant vers le couchant.	Jacques Demy enfant sur le toit d'un garage filme des amoureux protégés par un parapluie s'embrassant sous un arc en ciel sur lequel des notes de musique sont suspendues	Le visage de Demy en grand format est composé de scènes des treize films de Demy sous forme de petits carrés ou rectangles ou autres formes dessinant ainsi le visage de Demy.
Mur droit	Un machiniste de profil (avec visière) les bras en avant tenant dans ses mains le clap en ardoise sur lequel est écrit en partie haute 13 films et en partie basse Jacques Demy, puis jouer avec les modules carrés du mur pour représenter des chutes de bobines en les assemblant par 3, 4, 5, 6 ou plus pour que chaque morceau de pellicule ainsi représenté porte le titre d'un film soit 13 selon la liste de Wikipédia.	Les demoiselles de Rochefort dansent devant un hôtel, les personnages des films de J. Demy les regardent : Peau d'Ane, les marins, etc. depuis les fenêtres de l'hôtel.	Une envolée de parapluies multicolores de tailles différentes.

3) Demandes spécifiques de la commission

- Être étroitement associée à chaque étape du projet avec notamment :
 - ✓ Présenter à la commission les 3 artistes présélectionnés par GFR parmi les « street-artists » du 14ème arrondissement,
 - ✓ Choisir conjointement l'artiste retenu pour la réalisation de la fresque,
 - ✓ Organiser un point d'avancement à chaque étape de la conception et de la réalisation de la fresque.
- Faire réaliser à l'artiste sélectionné une voire deux esquisses avant la réalisation in-situ à présenter à la commission,
- Organiser un vote des riverains de la Place Jacques DEMY, des commerçants et des clients du marché sur la base des esquisses présentées.

Conclusion : La commission attend d'être convoquée par les services de la Mairie en vue d'avancer sur ce projet afin que la fresque soit réalisée dans le courant du printemps 2020.

3. Un quartier plus accueillant pour les aveugles et malvoyants

Réponses en vert de la mairie aux questions

Après consultation du cabinet de la Maire du 14^e, vous trouverez ci-dessous en vert les éléments de réponse aux différentes questions relatives aux projets lauréats du budget participatif dans votre quartier (posées lors de la dernière réunion plénière et dans les jours qui ont suivi).

1. Comment expliquez-vous que ce projet soit considéré comme réalisé alors qu'il ne l'est que partiellement ?
2. Est-ce que l'installation de bandes podotactiles à 11 carrefours a un cout de 75K ? Pourriez-vous nous fournir les comptes détaillés ?

2. Le projet déposé prévoyait l'installation / la réparation de dispositifs sonores, qu'en est-il ?

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=D&idee=1938>

3. Souhaitez-vous que nous vous fournissions notre état des lieux ?

Les bandes podotactiles ont bien été installées aux 11 carrefours concernés. Concernant les dispositifs sonores, tous ceux qui n'étaient plus en état ont été réparés. Aucun nouveau dispositif sonore n'a pu être installé en raison de la complexité des carrefours entre les axes secondaires et l'axe principal Général Leclerc. Ces informations ont été communiquées par Mme Lakin en conseil local du handicap à plusieurs reprises. Nous pouvons demander le cout final de l'opération à la STV.

Questions complémentaires envoyées à la mairie le 13 janvier, sans réponse à ce jour

(NB : BEV pour Bande d'éveil vigilance)

: Concernant " un quartier plus accueillant..." , ce projet contenait 3 axes :

- L'installation de BEV sur 11 carrefours : il en manque encore sur les 11 carrefours en question... souhaitez-vous notre état des lieux?
- Le remplacement des BEV endommagés : tous les remplacements n'ont pas été faits... souhaitez-vous notre état des lieux?
- L'installation de dispositifs sonores : Aucun nouveau dispositif n'a été installé, mais tous ceux qui avaient été demandés ne concernent pas des doubles traversées, Leclerc/Brézin par exemple.

Le CQ souhaiterait connaître le détail des coûts du projet, que ce soit l'installation de BEV et les feux sonores (STV). Etant donné que le projet n'a été réalisé que (très) partiellement. Le budget n'a pas été utilisé en totalité... Quid du reste?

Renouvellement du don du Conseil de quartier

Bénédicte Garnier a proposé de voter un budget lors de la prochaine plénière pour financer le Mois Parisien du Handicap, le Conseil avait demandé des précisions sur l'utilisation qui serait faite de cette somme.

Cette somme contribuera à financer les opérations suivantes :

- l'imprimerie
- le prestataire du forum du 6 juin (matériel et sono)
- les films et vidéos professionnels qui couvriront les projets du MPH 2020
- les transports spécifiques ou non des personnes sur les lieux d'activités du MPH 2020
- le traiteur pour la soirée de clôture
- les intervenants et conférenciers professionnels des tables rondes , débats sociétaux et de santé
- et autres frais (postaux etc...)

Nous pourrions proposer au moins une somme de 1000 euros.

Le MPH cherche aussi des bénévoles pour l'opération...

Participez au Mois Parisien du Handicap 2020

Plus d'informations [ici](#)

4. Extension du square Aspirant Dunand

- Quelle sera la surface de la parcelle dédiée au jardin partagé (cf. réunion prévue le 18 octobre en mairie) ? il avait été acté de ne pas en prévoir
*Certains conseillers de quartier ont exprimé leur souhait de ne pas voir de jardin partagé sur site.
 La Maire a estimé toutefois qu'il fallait élargir le champs des décisions à ceux qui seraient intéressés par la création de ce jardin : aujourd'hui une association est en cours de création « le jardin du carrousel »
 Une réunion technique entre les membres de la future association et les services a eu lieu le 14 novembre.
 Les surfaces pouvant être allouées au jardin partagé oscillent entre 40m2 et 65m2.*
- Pourrait-on avoir les grandes lignes budgétaires du projet ?
*Budget 625 000 €
Travaux de Voirie : 314 000 €*
 - Démolition
 - Remplacement éclairage routier par éclairage piétons
 - Déplacement mobiliers urbains : sanisette, horodateur, mise à niveau regards
 - Mobiliers : accroches vélos, grilles d'arbres, corbeilles
 - Réfections voirie*Travaux Espaces Verts : 267 000 €*
 - Terre végétale et plantations :
 - Maçonneries
 - Allées
 - Arrosage et assainissement
 - Serrurerie*Réfection de la statue Michel Servet : 14 000 €*
- Quand commenceront les travaux ? Et quand finiront-ils ?
Les travaux commencent mi-décembre et se termineront mi-avril.

Remarques sur les arrachages des plantations et la question du recyclage du mobilier urbain (bancs).

Le projet voté était une fusion des 2 parcs, mais le projet qui sera réalisé consistera en des aménagements.

<https://www.mairie14.paris.fr/actualites/lancement-du-chantier-d-extension-du-square-de-l-aspirant-dunand-694>

<https://www.api-site.paris.fr/mairies/public/assets/2020%2F0%2F14%202020%2005%20Exposé%20des%20motifs%20-%20convention%20-%20jardin%20partagé%20Gilbert%20Perroy.pdf>

⇒ **Serait-il possible d'avoir plus de détails sur les aménagements qui seront faits ?**

5. Sécurisation de la traversée entre les squares Dunant et Brunot

- Ce projet a été proposé par le Conseil de quartier pour qu'il soit dans la liste des projets proposés aux votes des habitants au budget participatif. Il n'a pas été retenu par la mairie parce qu'elle avait indiqué qu'il serait réalisé dans le cadre de l'extension du square Aspirant Dunant

Sécuriser le passage entre les squares Brunot et Dunand

Le square Ferdinand Brunot comporte des jeux pour les enfants de 2 à 5 ans. Le square Aspirant Dunand comporte des jeux pour les enfants de 4 à 12 ans.

Actuellement, les entrées de ces deux squares sur la rue Mouton-Duvernet sont décalées et les passages piétons sont aux extrémités des jardins, aux angles des rues Saillard et Pierre Castagnou. Résultat certains enfants traversent la rue en plein milieu ou en diagonale, souvent en courant, de manière anarchique et absolument non sécurisée. Lorsqu'ils commencent à traverser ils sont cachés par les voitures en stationnement. Un feu est situé à l'angle des rues Saillard et Mouton-Duvernet. Lorsqu'il passe à l'orange certaines voitures accélèrent souvent sans faire attention aux enfants qui traversent et risquent de les renverser.

Pour sécuriser le passage, le projet consiste : 1/ à créer une traversée sécurisée par la création d'un plateau ralentisseur (dos d'âne allongé comme à l'entrée du quartier vert) de 8m de long entre les 2 squares, obligeant les véhicules à rouler à 5 Km/heure maximum; 2/ déplacer les entrées de ces deux jardins sur la rue Mouton-Duvernet pour qu'elles soient désormais face à face et à hauteur de ce ralentisseur.

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=F&idee=1171>

- Question posée à la mairie : Le vœu : sécurisation de la traversée entre les squares DUNANT et BRUNOT voté en conseil d'arrondissement sera-t-il bien pris en compte ?

Sauf erreur, ce vœu n'ayant pu être voté par les conseillers de quartier lorsqu'il était à l'ordre du jour de la plénière du 27 juin 2019, faute de quorum atteint, celui-ci n'est par conséquent pas passé en conseil d'arrondissement.

A la fin de la plénière du 27/06/2019 Nicolas Behr a eu un échange verbal avec Didier Antonelli qui lui a dit " inutile de faire le courrier je vois la Maire avec le vœu "

6. Modernisation de la piscine Aspirant Dunand

- **Amine Bouabbas a indiqué sur les réseaux sociaux avoir tenu une première réunion sur ce projet mais les conseillers de quartier n'y ont pas été conviés. Il y a-t-il un compte rendu de cette réunion ?**
Cette réunion était une réunion interne avec les services de la Mairie du 14^e, la DJS et le maître d'œuvre. Nous monterons une réunion d'information dans les semaines à venir pour que le CDQ et les usagers de la piscine puissent prendre connaissance des projets proposés.

- **Pourrait-on avoir le compte-rendu de la réunion avec le comité des usagers qui était programmée le 10/10 à la piscine ?**
RÉUNION ASPIRANT DUNAND
1^{er} temps : Visite de la piscine et des locaux techniques
2^e temps : réunion en salle 112 de la MA14
 - *Sur les fermetures :*
 - ✓ *Rappel de la nécessité d'avoir deux agents + 1MNS sur place dès l'ouverture. Si un agent est en retard, l'ouverture ne peut se faire*
 - ✓ *Les équipes font tout leur possible pour que la communication sur l'ouverture se fasse au mieux. Pour rappel, le seul site à consulter est le site <http://paris.fr>*
 - ✓ *Les vidanges : il y en a 2 fois par an (vacances d'hiver + fin aout)*
 - *Sur le changement de population usagère de la piscine : la piscine était une piscine familiale jusque récemment et depuis peu, des usagers agissent comme des « brutes » :*
 - ✓ *Restructuration des lignes de nage / Proposition de solution : ligne « nage rapide » et non plus « brasse » à Test pendant 1-2 mois*
 - *Plainte sur les horaires d'ouverture du public trop restreints :*
 - ✓ *Rappel d'ABS sur la priorité accordée aux scolaires et à la nécessité d'augmentation du savoir nager à Paris*
 - ✓ *Piste de réflexion (Cab Martins) : système tournant d'une piscine parisienne ouverture en continu au public*
 - ✓ *Rappel qu'à l'ouverture de la piscine Elisabeth, de nombreux créneaux seront réservés au public le soir*
 - *Plaintes répétées pour incivilités mais les usagers saluent cependant le travail des agents et la propreté des lieux*
 - *Projet d'événement festif proposé par un usager :*
 - ✓ *DJS et A. Bouabbas ok sur le principe / proposition à venir (Béchir Boussadoune)*

C.R. de la réunion du 4 décembre rédigé par Lucas Savy du Cabinet de Carine Petit, Maire du 14^{ème} Chargé de mission Culture,

Rappel des projets initiaux déposés au Budget Participatif :

<p>Améliorer accueil, parties communes et abords de la piscine</p> <p><u>Description de la proposition :</u> Le bassin a été modernisé mais le reste de la piscine est en très mauvais état, de propreté, d'entretien, à l'intérieur comme à l'extérieur où les murs se dégradent en raison d'un système d'évacuation déficient</p> <p><u>Propositions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -- Améliorer l'accueil en allongeant l'entrée de la piscine jusqu'au pied des escaliers extérieurs afin de faciliter le contrôle des entrées/sorties dans l'enceinte du bâtiment et d'aménager une zone d'attente pour les accompagnants qui patientent -- Rénover à neuf toilettes, douches et vestiaires et multiplier par 2 le nombre de sèche-cheveux à disposition. -- Remplacer le système de ventilation du chlore dans le bassin -- Refaire le mur et le tuyau d'évacuation du chlore rue Brézin et repeindre la grille et l'ensemble des rambardes autour de la piscine (en bleu voir grille du parc Montsouris) -- Placer sur le mur côté rue Brézin un panneau d'affichage semblable à celui posé rue Mouton-Duvernet pour les informations du conseil de quartier 	<p>Aménagement d'un nouvel accueil avec zone d'attente</p> <p><u>Description de la proposition :</u> Aménagement d'un nouvel accueil avec zone d'attente pour les accompagnants à l'entrée de la piscine Aspirant Dunand. Située dans le cœur de notre arrondissement, la piscine Aspirant DUNANT est particulièrement fréquentée par les nageurs tant à titre individuel qu'en tant qu'adhérents de nos clubs sportifs. Les personnes, qui accompagnent les plus jeunes notamment nous ont régulièrement fait part de leur souhait de disposer d'une zone d'attente avec des bancs. Elle pourrait être aisément installée devant l'entrée actuelle avec une couverture partielle et dans le couloir longeant le bassin et permettre également la création d'un lieu de stockage pour le matériel, qui fait aujourd'hui cruellement défaut, tout en améliorant les conditions de travail des agents.</p>
---	---

Projet retenu et voté dans le cadre du BPP : Ce projet vise à améliorer la piscine Aspirant Dunand située au cœur du 14e : 550 000€

- o aménager un nouvel accueil avec zone d'attente pour les accompagnants,
- o rénover les toilettes, douches et vestiaires,
- o augmenter le nombre de sèche-cheveux à disposition,
- o remplacer le système de ventilation du chlore dans le bassin,
- o refaire le mur et le tuyau d'évacuation du chlore rue Brézin,
- o repeindre la grille et l'ensemble des rambardes autour de la piscine,
- o placer un panneau d'affichage sur le mur côté rue Brézin.

Rappel d'Amine Bouabbas et de la DJS des problèmes de circulation des flux rencontrés dans la piscine de l'Aspirant Dunand et de la nécessité d'insérer cette problématique dans le projet de rénovation de la piscine.

Rappel également de la nécessité de proposer de meilleures conditions de travail pour les agents DJS officiant à la piscine.

Le projet retenu par les usagers et membres du conseil de quartier est le projet 3C, permettant un réaménagement complet de l'accueil de la piscine / un meilleur aménagement des vestiaires et une circulation des flux améliorée ainsi que de meilleures conditions de travail pour les agents.

- La DJS rappelle que la rénovation des vestiaires ne se pose pas dans le projet en tant que tel puisque les vestiaires seront rénovés dans tous les cas, des sèches cheveux supplémentaires seront également installés.
- Se pose dès lors la question de la récupération des locaux sociaux de la DEVE, dont dépend le projet de réaménagement.
- Nous nous laissons 3 mois (jusqu'en Mars) pour décider du projet à mener

Depuis cette réunion, Carine Petit a saisi la secrétaire Générale de la Ville de Paris afin que le problème de relogement des locaux sociaux de la DEVE soit résolu. Elle attend, à ce jour (21 janvier), toujours sa réponse.

De la même manière, la mairie saisi la DEVE afin que le mur côté rue Brézin soit restauré. Cette demande est inscrite à la programmation de travaux et interviendra au printemps.

7. Cabanes à livres dans le 14ème

- **Quels sont les 12 emplacements choisis par les différents conseils de quartier ?**

Réponse de la mairie : **Ces endroits ont été décidés avec les conseillers de quartier de chaque CDQ**

Quartier Montsouris-Dareau : Quartier Zéro Déchet et/ou Jules Henaff / Jardin et aire de jeux de la ZAC-Alésia-Montsouris

Quartier Pernetz : Square Chanoine Viollet / Square Cardinal Wyzsinszky

Quartier Montparnasse-Raspail : Square Gaston Baty / Square Yves Klein

Quartier Mouton-Duvernet : Square Georges-Lamarque / Jardin Isoré

Quartier Jean Moulin Porte d'Orléans : Square Serment de Koufra / Jardin Lionel-Assouad

Quartier Didot Plaisance Porte de Vanves : Square Marin (Lichtenberger) / Square Alésia Ridder

- **Quels sont les modèles des cabanes à livres de la Mairie de Paris ?**

Voici le modèle retenu par les conseillers de quartier

- **Dans quelle fourchette de prix se situent ces modèles ?**

Entre 1000 € et 3 000 € selon les quantités produites.

- **Quelles cabanes ont déjà été installées sur le budget de 40K du BP ?**

Pour le moment aucun une première partie sera installée début 2020.

- **Pourquoi vous être engagés tacitement auprès du concepteur de l'arbre à livres sachant que vous passeriez par les prestataires de la Mairie de Paris vu que le budget est supérieur à 40 K?**

Nous ne sommes jamais engagés auprès du concepteur de l'arbre à livres. Le projet du BPP avait été déposé sur l'exemple du square Ferdinand Brunot. Malheureusement, nous avons étudié la possibilité de passer le marché avec celui-ci cependant nous avons été contraints par les règles de concurrence de marché et de transparence financière imposée par la Ville – obligation de faire un appels d'offre auprès de plusieurs concepteur de boîte à livre.

Par ailleurs, le 14^e ne pouvait pas passer un marché spécifique pour ce mobilier alors qu'une solution « parisienne » existe.

Nous avons donc dû faire le choix de passer par le mobilier réalisé en régie par les service de la ville.

Questions complémentaires envoyées par la commission « Arbres à livres » à la mairie le 13 janvier

- Pourriez-vous indiquer pour chacun des conseils de quartier à la plénière à quelles dates ont été votés les emplacements et le choix du modèle? A Mouton-Duvernet, nous n'avons pas voté les emplacements que vous indiquez et les modèles de cabanes ne nous ont pas été présentés... A Montsouris-Dareau, les 2 modèles que vous avez présentés ont été rejetés... La commission « Arbres à livres » ne notre conseil doit-elle continuer à investiguer auprès des autres conseils de notre arrondissement ?
- Où peut-on voir dans Paris de telles cabanes à livres? auriez-vous une ou deux adresses ?
- Combien de modèles propose la régie de Paris? qui a présélectionné les 2 modèles proposés ?
- Est-ce fréquent que le prix du mobilier urbain de la régie de Paris varie du simple au triple pour une quantité allant de 1 à 12 ?
- Quel est le coût de fabrication d'une cabane à livres ?
- Si on fait l'hypothèse que les cabanes sont à 1 000 Euros, sachant que le budget voté était de 40 000 Euros, qu'advient-il du budget restant ?
- Pourquoi autoriser le dépôt d'un projet de reproduction au Budget participatif s'il est irréalisable dans les faits ?

Réponses de Didier Antonelli le 21 janvier

Pour vous répondre quelques éléments :

Un courriel a été envoyé début mars à tous les conseillers de quartier (360) qui pouvaient du 18 mars au 15 avril dernier déterminer des lieux d'emplacement de ces boîtes à livres. 2 par quartier.

Les retours ont permis de déterminer les lieux choisis.

Le budget de 40000 € a été évalué par rapport à des boîtes à livres de belle stature construites dans d'autres arrondissement et également en tenant compte de l'expérimentation réussie du CQ Mouton-Duvernet dans le jardin de la mairie.

D'ailleurs Monsieur Montfort, constructeur de cette installation, sollicité par moi-même à plusieurs reprises, a catégoriquement refusé de participer à tout appel d'offres cherchant à vendre un brevet à la Mairie de Paris par lui-même. En dialogue avec les services et pour que le but du projet (c'est-à-dire installer 2 boîtes à livres par quartier !) soit rempli le plus rapidement possible, la DEV nous a proposé la fabrication de boîtes à livres moins onéreuses et remplissant l'essentiel de la demande. Cela devait permettre aussi d'installer ces boîtes plus vite en évitant un appel d'offre. Ce qui est raté !!

*Je rappelle que le jour de la réunion de co-concertation **aucune** personne n'était présente à la table de ce projet.*

L'argent économisé est remis sur d'autres projets BPP locaux.

Ce projet est réalisable et même facilement réalisable. Et moi-même, tout comme vous, je ne comprends vraiment pas pourquoi ces 12 boîtes ne sont toujours pas installées.

J'espère les voir avant le 22 mars.

8. Une promenade piétonne paisible entre Denfert et Montsouris (Allée Samuel-Beckett) : traverses et entretien

- Une pétition sur ce sujet est diffusée par le site change.org. Elle a déjà reçu plus de 800 signatures
<https://www.change.org/p/sauvons-l-avenue-ren%C3%A9-coty>
 Actualités de la pétition avec le lien ci-dessous
https://www.change.org/p/sauvons-l-avenue-ren%C3%A9-coty/u/25653490?cs_tk=AgCmP_TYqOjtMKkVMI4AAxicyvNyQEABF8BvF1Jj3XavdsLBbQelhfmgos%3D&utm_campaign=87046594674646b2bd9a2f3e84a85641&utm_content=initial_v0_2_0&utm_medium=email&utm_source=petition_update&utm_term=cs
- 2 articles sont parus dans le Canard enchaîné, 1 article dans le Parisien, un passage au journal régional de France 3.
- Les réponses de la mairie sur ce sujet sont les suivantes (en vert):
 - Quels seront les impacts de ce projet sur la végétalisation, la densité actuelle sera-t-elle conservée ? augmentée ? réduite ?
Un travail spécifique a été mené sur le végétal pour agrémenter la promenade et engagé par les jardiniers horticoles, les paysagistes et les écologues de la Direction des Espaces verts et de l'Environnement sur le devenir du végétal en place :
 - *Les espaces qualitatifs et présentant un intérêt pour la biodiversité sont préservés au maximum : Ces espaces majoritairement arbustifs nécessitent toutefois une intervention d'entretien intitulé dans le projet « Diversification/conservation » : certains arbustes seront taillés pour mieux se développer ensuite, d'autres seront remplacés car étant en état de dépérissement ou d'usure. Ces remplacements permettront d'augmenter la part d'espèces régionales et par endroit quand l'architecture des bâtiments voisins s'y prête de ménager des percées vers ceux-ci en développant une strate arbustive plus basse ou une strate herbacée fleurie.*
 - *Les espaces dégradés (consécutif à des travaux de la RATP par exemple) ou mono-spécifiques (jardinière ne présentant que du lierre ou une haie arbustive d'une seule espèce) seront quant à eux réaménagés plus fortement. Le projet intitule ces espaces « Végétation retravaillée ».*
Là encore, une sélection a été faite pour préserver certains végétaux (arbustes ou arbrisseaux) présentant un intérêt paysager, de fleurissement ou écologique.
Ces espaces ont vocation à recevoir une palette végétale améliorée comprenant à la fois des arbustes, des vivaces et graminées.

Les objectifs recherchés pour ces espaces sont de :

- ✓ *Planter des espèces régionales pour compléter le parcours de la promenade et le corridor écologique qu'elle représente*
 - ✓ *Augmenter le rythme des pauses colorées et odorantes le long de la promenade.*
 - ✓ *Obtenir une période de floraison plus longue qu'actuellement.*
- **Le passage piéton pour relier l'allée Samuel Beckett au parc Montsouris est-il prévu ? Sinon, pourquoi ?**
*Cette traversée piétonne n'est pas incluse dans le projet actuel car cette traversée implique de reprendre l'ensemble du carrefour Reille/Nansouty/Coty et de revoir le plan de circulation actuel autour de Montsouris.
 Une première étape a eu lieu en janvier 2019 avec la modification du plan de circulation côté Gazan. Suite à la réunion publique du mois de juillet sur le sujet, de nouveaux comptages automobiles vont être réalisés en novembre afin de nourrir les études techniques sur le sujet et avancer sur le réaménagement de l'ensemble du carrefour.*
- **Comment prévoyez-vous concrètement de garantir :**
 - ✓ **la tranquillité nocturne ?**
Rien de particulier sur René Coty. Le police intervient mais il n'y a pas de dispositif spécifique.
 - ✓ **la propreté ?**
*Pose de nouveaux modèles de corbeilles CYBEL : anti-corbeaux et rats et équipées de cendriers
 Pose de poubelles compactantes aux abords des catacombes.*
 - ✓ **la sécurité des usagers ?**
*Croix de Saint André végétalisées pour chaque installation d'agrès et/ou d'objet ludique pour les sécuriser
 Grillette de protection installée côté circulation pour les parcours forestiers*
 - ✓ **l'usage piétonnier ?**
*La nouvelle configuration des traversées piétonnes (Angle Alésia Coty et Coty/Tombe Issoire) permet de faire une simplification et une meilleur lisibilité des cheminements piétons.
 Les vélos sont bien entendu interdits sur l'allée centrale qui dispose du même statut qu'un trottoir. La verbalisation est donc possible.
 Il a par ailleurs été demandé aux services de voirie de mettre en place un couloir cyclable et une signalétique particulière sur la traversée Coty / Tombe Issoire afin d'éviter le conflit vélo/piéton à cette intersection particulière.
 Cette signalétique sera mise en place dans le cadre du projet.*

Le collectif multiplie les actions pour préserver la biodiversité de ce site, un point précis pourra être fait à la prochaine plénière.. Il y a des tractages réguliers sur le site. La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) a confirmé que ce projet impacterait négativement la biodiversité de l'avenue"

Il y a eu un reportage sur France 3 dans le JT du 6 janvier <https://france3-regions.francetvinfo.fr/emissions/jt-1920-paris-ile-de-france> ou une personne de la LPO est intervenue.

Voici ci-dessous la dernière réponse de Florentin Letissier (<http://www.florentinletissier.fr/>) élu à l'environnement au collectif:

J'étais présent cette semaine en tant qu'élu à l'environnement sur l'avenue Coty à la visite de la LPO, du service des espaces verts, et des représentant.e.s du cabinet de Mesdames Komitès et de Petit. Voici ce que j'ai retenu des échanges.

La phase 2 des travaux sur Coty concerne 10 jardinières allant du numéro 24 au numéro 40 de l'avenue. Sur cette parcelle, 3 jardinières ont malheureusement été impactées par les précédents travaux de réfection des réseaux par la RATP et ont donc subi des arrachages. Dans ces jardinières, les plantations seront renouvelées et remplacées par une nouvelle trame arbustive haute côté route, et une palette de plantes basses régionales côté allée piétonne qui offriront des floraisons tout au long de l'année.

Sur les 7 autres jardinières, les rangs d'arbustes arrière créant un écran végétal avec les routes et étant un abri pour les oiseaux seront conservés. Certaines petites poches d'arbustes malades ou dépérissants seront remplacées par des nouveaux arbustes régionaux à fleurs ou à fruits. Le lierre rampant présent au sol, sera lui remplacé par une nouvelle palette végétale, plus favorable à la biodiversité. Les arbres fruitiers seront conservés, car ils sont bénéfiques pour les oiseaux. Ce qui est important pour les oiseaux est qu'ils puissent avoir une continuité de végétation haute et dense pour se déplacer et se mettre à l'abri.

Concernant la phase 3 des travaux (du croisement Alésia-Coty jusqu'à Montsouris), la LPO préconise une suspension des travaux afin de ne pas impacter la période de nidification (15 mars-15 août). Les travaux de la phase 3 pourraient alors être déplacés à septembre 2020.

Un vœu relatif aux travaux de l'avenue René Coty a été déposé par Félix de Vidas et les élus du groupe 100% Paris 14 et sera présenté au Conseil d'arrondissement du 23 janvier

<https://www.api-site.paris.fr/mairies/public/assets/2020%2F0%2FV%2014%202020%2007.pdf>

9. Une bagagerie pour les sans-abris

Le projet ci-dessous a été proposé aux votes des habitants du 14^{ème} dans le cadre du budget participatif de 2018

Il s'agit d'un lieu de stockage qui permet aux personnes sans-abri de mettre à l'abri leurs effets personnels pour un ou plusieurs jours pendant qu'ils effectuent des démarches (administratives et autres), accèdent à des soins, etc.

Le budget concerne les travaux conséquents à prévoir, quel que soit le bâtiment retenu en définitive, après études :

- La transformation ou rénovation d'une partie de bâtiment avec frais d'architecte,
- L'aménagement de la bagagerie : cloisonnement, salle des casiers, espace d'accueil, cuisine, sanitaires, espace des postes informatiques,
- Le mobilier et matériels divers

La bagagerie n'est pas une simple consigne, c'est un lieu d'accueil porté par un projet associatif. C'est aussi un lieu de vie et de rencontre avec les bénévoles qui assurent une permanence et gèrent la bagagerie.

La question du suivi social est essentielle. Il faut que la bagagerie soit l'un des maillons d'un projet d'insertion et d'une plate-forme d'orientation.

Ce projet est celui qui a obtenu le plus de voix des habitants du 14^{ème}. 1/3 des votants

Une bagagerie pour les sans-abris

Projet N°	Votes Nb	Votes %	Budget K.€.	Budget %
11	2966	32%	500	12%

https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?document_id=6036&portlet_id=158

En Accord avec la Mairie du 14ème, et avec la DASES, direction de la ville de Paris compétente en la matière, le conseil d'administration de la Bagagerie Solidaire 14 a décidé d'implanter la bagagerie dans le pavillon Troubadour, 15 villa Saint Jacques, à côté de la Ferme Montsouris, en voie de réhabilitation.

Ce pavillon Troubadour, propriété de la Ville, et en mauvais état, serait également réhabilité, sous la responsabilité de la bagagerie grâce au budget participatif de 500 000€ voté il y a deux ans. Une convention avec la ville permettra le règlement des dépenses prévues, et l'occupation gracieuse du pavillon ensuite.

>>> Le récent conseil d'arrondissement du 23 janvier 2020 a approuvé le projet (délibération 2020 DASES 45 lisible sur le site de Mairie du 14e). Ce projet sera soumis au prochain conseil de la Ville, le 15 février.

En assemblée générale de l'association il a été décidé de communiquer sur ce projet aux deux Conseils de quartier directement concernés et de leur demander une participation financière aux études préalables qui ont permis de construire le projet : étude architecturale (2000 €) et notice de sécurité (1000€)

Le projet est passé au Conseil d'arrondissement du 23 janvier. La délibération est la 2020 DASES 45. Elle a été présentée par Nicolas Liebault. Voir lien ci-dessous

<https://www.api-site.paris.fr/mairies/public/assets/2020%2F0%2F2020%20DASES%2045%20Exposé%20des%20motifs.PDF>

il est proposé de soutenir le projet suivant, issu du vote du budget participatif 2018 dans le 14ème arrondissement :

L'association « Bagagerie solidaire 14 » a vu le jour en juin 2019 afin de créer une bagagerie destinée à accueillir des personnes sans domicile en particulier des personnes vivant à la rue dans le 14ème arrondissement. Pour mettre en œuvre ce projet, l'association a dû trouver un local. Le site de la ferme de Montsouris identifié avec le soutien du conseil de quartier Mouton-Duvernet, en particulier le « pavillon Troubadour », a été choisi pour accueillir la bagagerie (environ 120 m²). Le site est localisé au 15-17 Villa Saint-Jacques dans le 14ème .

Les locaux comprendront à l'achèvement des travaux :

- Un espace d'accueil et de vie courante dans lequel des sous-espaces remplissent diverses fonctions (bureau d'accueil, coin cuisine, salon ou coin collation, coin informatique) ;
- Deux espaces de consigne installés au RDC et à l'étage et équipés respectivement de 35 et 15 casiers;
- Un espace de cabines de change et de toilettes/sanitaires ;
- Des réserves pour l'entretien et de l'alimentation.

Les travaux dureront cinq mois à compter du mois de décembre 2020 et l'ouverture de la bagagerie est prévue en mai 2021. Cette ouverture s'inscrit dans les suites de la première nuit de la solidarité qui a fait émerger le besoin de créer une bagagerie par arrondissement.

Le montant des travaux et de charges relatives à l'aménagement du local s'élève à 499 751 € dont la ventilation est la suivante : - 499 751 € sur les crédits Ville de Paris au titre du Budget participatif. La fiche technique jointe en annexe de l'exposé des motifs présente dans le détail cette association et les modalités de réalisation du projet proposé ainsi que le budget prévisionnel 2020 correspondant.

Au vu de l'intérêt de ce projet et au regard des engagements pris par la collectivité parisienne dans le cadre du Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion et du Budget Participatif, je vous propose :

- **d'allouer, au titre de l'exercice 2020, sous réserve de financement, la subvention en investissement suivante, pour un montant global de 499 751 € à l'association « Bagagerie solidaire 14 » pour son projet d'investissement et d'équipement visant à améliorer la prise en charge des personnes en situation de grande précarité ;**
- **de m'autoriser à signer, dans ce cadre, la convention annuelle ci-jointe, avec l'organisme « Bagagerie solidaire 14 ».**

Ci-dessous le CR de la réunion du Conseil d'arrondissement du 23 janvier concernant notre projet

En accord avec la Mairie du 14^{ème}, et avec la DASES, direction de la ville de Paris compétente en la matière, le conseil d'administration de la Bagagerie Solidaire 14 a décidé d'implanter la bagagerie dans le pavillon Troubadour, 15 villa Saint Jacques, à côté de la Ferme Montsouris, en voie de réhabilitation.

Ce pavillon Troubadour, propriété de la Ville, et en mauvais état, serait également réhabilité, sous la responsabilité de la bagagerie grâce au budget participatif de 500 000€ voté il y a deux ans. **Une convention avec la ville permettra le règlement des dépenses prévues, et l'occupation gracieuse du pavillon ensuite.**

Le récent conseil d'arrondissement du 23 janvier 2020 a approuvé le projet (*délibération 2020 DASES 45 lisible sur le site de Mairie du 14^e*). **Ce projet sera soumis au prochain conseil de la Ville, le 15 février.**

10. Sauvons La Rochefoucauld

C'est en plein Paris, dans le 14^e arrondissement, que l'on peut découvrir un site datant du 18^e siècle, couvrant près de 2 hectares et dont l'avenir est très incertain.

Il s'agit de l'ancien hôpital La Rochefoucauld, sis au 15 avenue du Général Leclerc, géré par l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris, qui a fermé ses portes en 2019.

Des habitants du quartier, conscients de la valeur unique du bâtiment et de son parc, viennent de fonder une association pour veiller à la destinée d'un lieu aussi rare et précieux dans la capitale.

« Sauvons La Rochefoucauld » vous présente cet ensemble, sa création et sa vie récente, ainsi que les questionnements sur son avenir.

Merci de diffuser largement ces informations et de soutenir notre action !

Association « Sauvons La Rochefoucauld » 14 avenue du Général Leclerc 75014 Paris

sauvonslarochefoucauld@gmail.com

<https://www.facebook.com/SauvonsLaRochefoucauld>

Sauvons La Rochefoucauld !

Un site remarquable à Denfert-Rochereau, un architecte célèbre du 18^e siècle

Le parc et le bâtiment de l'ancien hôpital bientôt vendus ?

L'hôpital de La Rochefoucauld, né au 18^e siècle et géré par l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, a fermé ses portes en 2019 pour être mis en vente.

A l'heure actuelle, l'AP-HP a autorisé l'association Aurore à y recevoir des réfugiées jusqu'à février 2020, puis le commissariat de police du 14^e arrondissement l'occupera jusqu'à 2022 pendant la rénovation de ses locaux. Au-delà, personne ne sait ce qu'il adviendra de ce site.

L'histoire des lieux

La «Maison Royale de Santé» est créée grâce au Père Gérard, provincial de l'ordre de la Charité. En 1780, en vue d'ouvrir « un hospice destiné à des ecclésiastiques et des militaires dépourvus de fortune », il récolte des dons provenant principalement de l'Assemblée du Clergé de France, de la Couronne et de Mme de la Rochefoucauld - Doudeauville. Il acquiert ainsi une demeure située à Montrouge, en pleine campagne, sur un terrain de 22. 000 m2.

L'architecte des hôpitaux de la Couronne et de l'ordre de la Charité, Jacques-Denis Antoine (1733 -1801) est chargé de la construction. Méconnu de nos jours, il est pourtant devenu célèbre par son œuvre novatrice, l'Hôtel de la Monnaie, terminé en 1775.

En 1783 l'hospice ouvre pour accueillir 16 lits.

A partir de la Révolution, l'édifice change plusieurs fois de nom et s'agrandit par étapes.

De 1792 à 1825, différents travaux permettent d'accueillir 210 lits, tout en respectant le projet initial d'Antoine.

Le vaste parc au dessin néoclassique s'étend jusqu'à l'actuelle place Denfert-Rochereau et bien au-delà de l'avenue René Coty. Dans un souci hygiéniste, l'architecte insiste sur la nécessité d'offrir aux pensionnaires de l'air pur et des possibilités de promenades dans un beau paysage : jardins réguliers alternent avec parterres, allées et quinconces. Ce parc, d'une très grande surface pour Paris (environ 2 ha) a été amputé au fil du temps : voie de chemin de fer en 1844, percée de l'avenue René Coty en 1877, construction de la Poste en 1906, de logements à bon marché en 1912 et d'un immeuble d'habitation dans les années 80. A l'arrière de l'hospice s'élève encore un témoin du 17^e siècle, le «regard de Saux», regard n°25 de l'aqueduc Médicis venant d'Arcueil, qui a permis d'alimenter l'hospice en eau.

Aujourd'hui

Une vue dégagée sur l'hospice et son parc, miraculeusement demeurés depuis la fin du 18^e siècle, s'offre au promeneur juste à côté des admirables barrières d'Enfer de Cl.-N. Ledoux (1787) récemment rénovées. Le tout constitue un ensemble exceptionnel dans un quartier connu pour ses nombreux ateliers d'artistes liés à l'ancien Montparnasse, ses couvents, progressivement vendus à des promoteurs, et ses hôpitaux...

Des mesures de protection existent : les bâtiments anciens et le regard de Saux bénéficient d'une inscription à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques, tandis que le parc est protégé par le Plan Local d'Urbanisme.

Ces garde fous ne seront pas suffisants pour empêcher l'implantation de constructions trop proches d'une telle architecture néoclassique, simple et puissante, ni la surélévation possible de la poste sur le front de rue.

Malgré les mesures de protection, on s'interroge sur les réflexions des pouvoirs publics quant au sort de ce site remarquable. Il risque d'être défiguré de façon radicale par des bâtiments enserrant l'ancienne construction, même si la Ville de Paris parvenait à acquérir cet ensemble. Il apparaît nécessaire de mobiliser l'opinion avant de se trouver devant l'irréversible. Offrons à ce site admirable du 18^{ème} siècle et à ses abords un futur digne de son passé.

Nous créons l'association Sauvons La Rochefoucauld pour faire connaître, protéger et mettre tout en œuvre afin que ces lieux (bâtiments et jardins) soient préservés de la promotion immobilière et conservent une fonction d'intérêt général.

A la prochaine plénière du 4 février, l'association « Sauvons La Rochefoucauld »

- demandera au Conseil de quartier une subvention de 500 € pour l'aider à :
 - imprimer des flyers et des affiches pour informer les habitants
 - créer un site internet d'information sur La Rochefoucauld
 - préparer une réunion publique d'information (aux environs de fin février)

- et présentera le vœu ci-dessous

Alors que l'hôpital de La Rochefoucauld a fermé et que les bâtiments doivent être vendus au plus offrant par l'AP-HP, le conseil de quartier Mouton-Duvernét formule le vœu suivant :

- Que le lieu, bâtiments et jardins, qui représentent un site historique remarquable ne soient pas cédés à des promoteurs privés mais soit gérés par les collectivités publiques.
- Que l'aspect et l'harmonie des lieux soient préservés de toute construction non immédiatement nécessaire à la pérennité du lieu.
- Que les jardins soient conservés dans leur intégralité et ouverts au public.
- Que les bâtiments retrouvent une destination d'intérêt général, raison pour laquelle ils ont été construits en 1780.
- Que les citoyens soient informés dans la plus grande transparence à toutes les étapes du projet de réhabilitation, ce dernier ne pouvant se réaliser que dans la concertation avec tous les parisiens.

11. **Projet de construction d'un immeuble 23 rue Dumoncel**

Au 23 rue Dumoncel, à l'angle de la rue Hallé, se trouve un jardin d'environ 250 m² avec de grands arbres qu'on voit de la rue. Un permis de construire d'un immeuble de 5 ou 6 étages sur le terrain de ce jardin a été déposé. Doit-on renoncer au projet de végétalisation et bétonner les espaces verts en y construisant des immeubles masquant le soleil ?

Nelly Mauchamps présentera ce sujet au cours de la plénière

12. **Suppression de l'arrêt du Bus 38 « Denfert-Daguerre » dans le sens Nord-Sud**

Information de Madame Lucile Bourquelot :

« Alerte sur un mauvais coup de la RATP : ils suppriment l'arrêt du 38 Denfert-Daguerre dans le sens Nord-Sud !

C'est contraire à l'usage couramment observé sur les places. De plus cet arrêt est le plus demandé à la montée comme à la descente.

Il faudrait faire traverser la place à pied au décisionnaire pour lui faire mesurer sa bêtise.

Je crois qu'ils ne maîtrisent pas les effets du bus double dont le remplissage est plus long: les entrants et les sortants se gênent: ils cherchent à gagner du temps

Je crois que notre CDQ devrait se mobiliser. »

13. **Lieu de stockage pour « Libérez les livres »**

L'opération « Libérez les livres » est un succès. Tous les 3^{èmes} samedis de chaque mois le Conseil de quartier propose gratuitement, place Michel Audiard, des livres apportés par les habitants du quartier. Plusieurs centaines de livres sont échangés.

Le livres sont stockés dans un local prêté gratuitement par un habitant du quartier. Ce local ne sera bientôt plus disponible. Il serait souhaitable que la mairie puisse proposer un nouveau local.